POUR LE RETRAIT DU CPE

Le Premier ministre a annoncé une mesure d'une gravité extrême le 16 janvier : la création du Contrat Première Embauche (CPE). C'est une insulte faite aux jeunes, l'humiliation de toute une génération.

Ce contrat, avec sa période d'essai de deux ans qui permet de renvoyer sans préavis et quasiment sans indemnités, signifierait la disparition du droit du travail pour les jeunes. Comme le Contrat Nouvelle Embauche, il ne résoudra rien au problème du chômage. Le CPE, c'est le Contrat Précarité Exclusion : avec lui, finis les espoirs d'avoir un emploi stable, un logement, de fonder une famille, de faire des projets. Pire, c'est une triple peine pour toute une génération déjà en proie à la souffrance et à la désespérance : - condamnation définitive à être la première génération qui vivra moins bien que ses parents : le premier emploi détermine toute la vie active - interdiction de pouvoir se projeter dans l'avenir - condamnation à être un citoyen de seconde zone, un travailleur vulnérable et sans droit.

On parle de Contrat Première Embauche, comme si c'était juste pour la première embauche, mais ne nous trompons pas, c'est un contrat pour les moins de 26 ans. C'est un contrat qui met à part une catégorie de citoyen français. C'est sous prétexte de notre âge que le gouvernement nous impose la destruction du code du travail. Pourquoi la jeunesse devrait-elle avoir moins de droit que le reste de la population ?

Nous sommes tous concernés, parce que nous sommes jeunes et que nous allons travailler, parce que nous avons forcement dans notre entourage un proche qui va rentrer dans le monde du travail, parce que le gouvernement ne s'arrêtera sans doute pas là, et qu'il faut l'arrêter pendant qu'il en est encore temps.

En signant cette pétition j'affirme vouloir le retrait pur et simple du Contrat Première Embauche.

Nom	Prénom	Ville, Contact, Etablissement	Signature